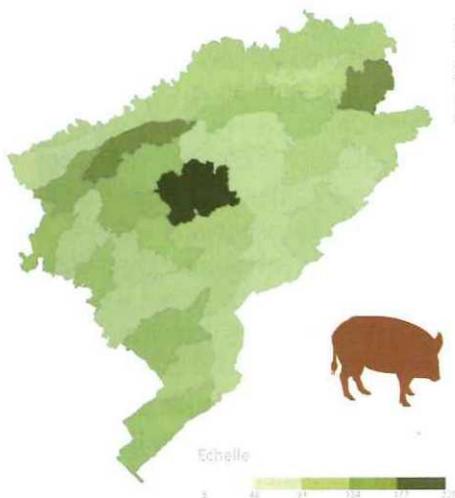


Sanglier, DES PRÉLEVEMENTS EN LÉGÈRE BAISSÉ

Pour la première fois depuis six saisons, les prélèvements de sangliers passent sous la barre des 3 000 animaux. En effet, avec **2 893 sangliers prélevés** pour la campagne 2022-2023, ce total est le plus faible depuis la saison 2015-2016 (2 751 sangliers prélevés).

Toutefois, les niveaux des prélèvements restent très hétérogènes à l'échelle du département puisqu'il a été prélevé 1,3 sanglier au 1 000 ha boisés sur l'unité de gestion BVO2, 3,3 sur l'unité de gestion LVA2 et 3,8 sur l'unité de gestion MV2 (taux les plus faibles du département). À l'inverse, 28,4 sangliers au 1 000 ha boisés ont été prélevés sur PEH4 et 26,4 sur MV1.

Prélèvements de sangliers par unité de gestion



La moyenne départementale atteint **12,1 sangliers prélevés pour 1 000 ha boisés**.



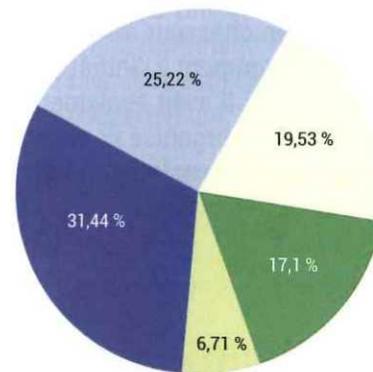
Photo - DGEEST

Quant à la répartition des prélèvements, nous constatons que les mâles (jeunes + adultes) concernent plus de 56 % des prises.

Les "jeunes sangliers" jusqu'à 38 kg représentent 44 % des prélèvements et les femelles reproductrices (à partir de 38 kg) presque 24 %.

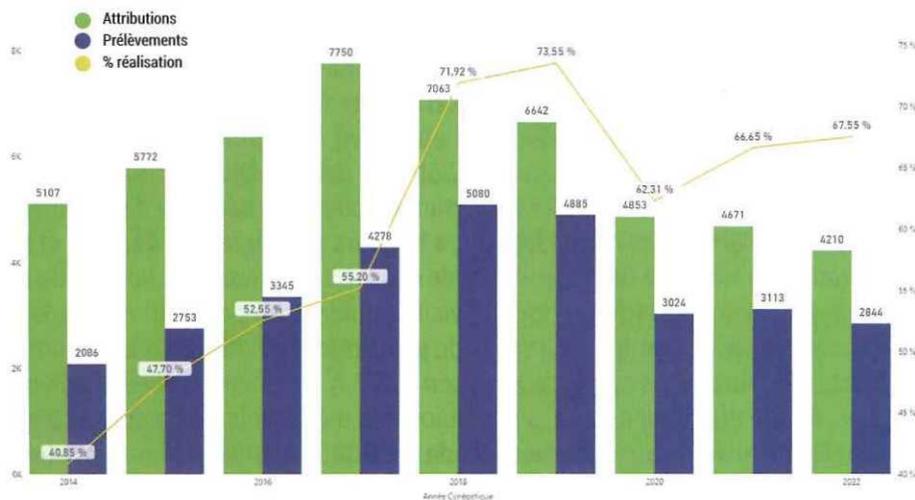
Répartition des prélèvements par sexe et âge

- Mâle
- Jeune mâle < 38 kg
- Jeune femelle < 38 kg
- Femelle adulte > 50 kg
- Femelle 38 à 50 kg



En étudiant la répartition des prélèvements, nous constatons que **le passage au bracelet unique pour la chasse du sanglier n'a pas eu de réelles incidences sur les prélèvements de "reproductrices" au-dessus de 38 kg**. En effet, en 2019-2020, dernière année de différenciation des bracelets jeunes et adultes, les prélèvements de laies dans les mêmes poids représentaient 25,5 % des prélèvements, soit un pourcentage plus élevé que celui de cette saison.

Attributions et réalisation par année cynégétique



Cette saison, 59 dépassements de plan de gestion ont été régularisés par les Délégués fédéraux.

Pour rappel, la liste des personnes mandatées sur les différentes unités de gestion par la fédération est disponible sur www.fdc25.com

Le cerf PROGRESSE



Photo : D.GEST

Prélèvements de cerfs par unité de gestion

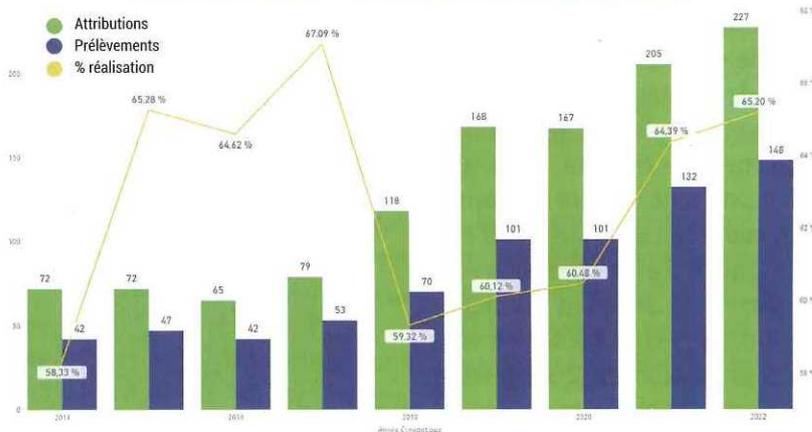


Ce pourcentage est plutôt exceptionnel pour cette espèce, d'autant plus que le département du Doubs possède un plan de chasse qualitatif (Cerf, Biche, Daguet et Faon). Sur le secteur de La Barèche, le taux de réalisation est encore meilleur avec 11 prélèvements pour 13 animaux attribués, soit 84,6 %.

Avec **148 cerfs** au tableau de chasse pour la saison 2022-2023, l'espèce continue sa progression ! À l'échelle départementale, le taux de réalisation est d'ailleurs légèrement en hausse (+0,81 %).

Toutefois, il est à noter une **très forte hétérogénéité en fonction des pays cynégétiques**. Par exemple, le pays cynégétique "Mont d'Or et Noirmont" connaît une très forte baisse de son taux de réalisation sur cette espèce (39,3 %). Cela peut être imputé à la présence du loup sur ces territoires d'autant plus que les attributions sur ce secteur n'avaient que très peu évolué. À l'inverse, le secteur "NORD A36 " connaît lui une forte hausse avec 82,6 % de réalisation alors que les attributions avaient été augmentées de 12 bracelets.

Attributions et réalisation par année cynégétique



Chevreuil, UN TAUX DE RÉALISATION EN BAISSSE



Photo : D.GEST

Malgré un total de prélèvements relativement stable (**6 114 chevreuils** en 2022-2023), le taux de réalisation de l'espèce dans le département diminue.

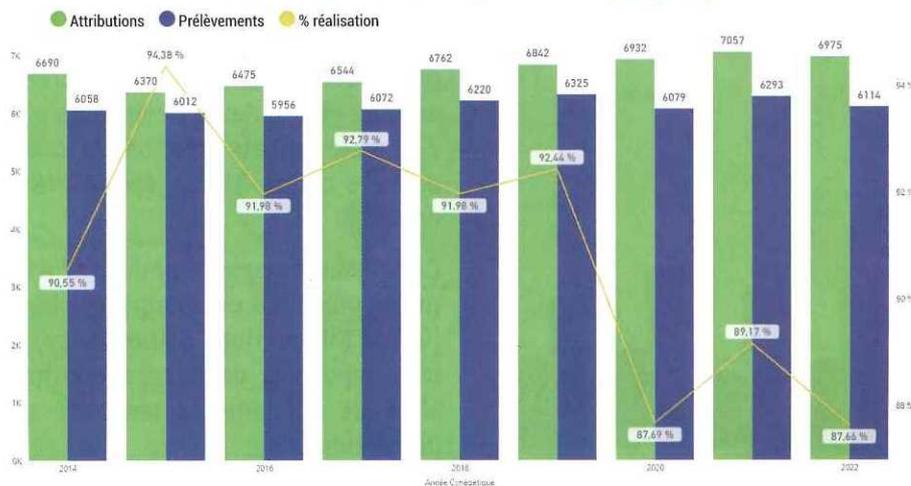
Prélèvements de chevreuils par unité de gestion



Alors que ce dernier était très bon jusqu'en 2020-2021 (moyenne supérieure à 90 %), une baisse a été amorcée en 2022-2023 pour atteindre 87 %.

Certaines unités de gestion obtiennent pourtant des pourcentages très hauts comme Loue Lison 3 avec 99,3 % et Basse Vallée de l'Ognon 1 avec 95,4 %. À l'inverse, les unités de gestion MON1 et MON3 ont vu leur taux de réalisation diminuer pour atteindre respectivement 68 % et 62 %.

Attributions et réalisation par année cynégétique



Comment expliquer cette baisse ?

Plusieurs facteurs peuvent rentrer en ligne de compte.

La présence de prédateurs (lynx et loup) peut bien entendu expliquer cette diminution, mais ce n'est pas la seule raison. On le sait, le chevreuil est très sensible aux grosses vagues de chaleur. Les canicules répétées qui n'ont pas épargné notre territoire ces dernières années ont eu un impact sur les populations de chevreuils. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous avoir fait part de vos retours de terrain mentionnant des chevillards faibles ou maigres au cours des premiers mois de chasse.



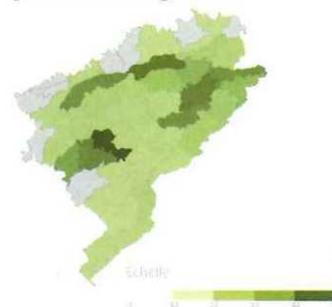
Photo : D.GEST

Chamois

UNE POPULATION SAIN

Malgré une importante augmentation des attributions (+51 attributions par rapport à l'année dernière), le taux de réalisation reste bon. Avec **573 chamois** prélevés pour la saison de chasse 2022-2023, les populations du département reviennent au niveau des meilleures années enregistrées. Les suivis indiciaires d'avril 2023 nous apporteront toutefois plus de précisions.

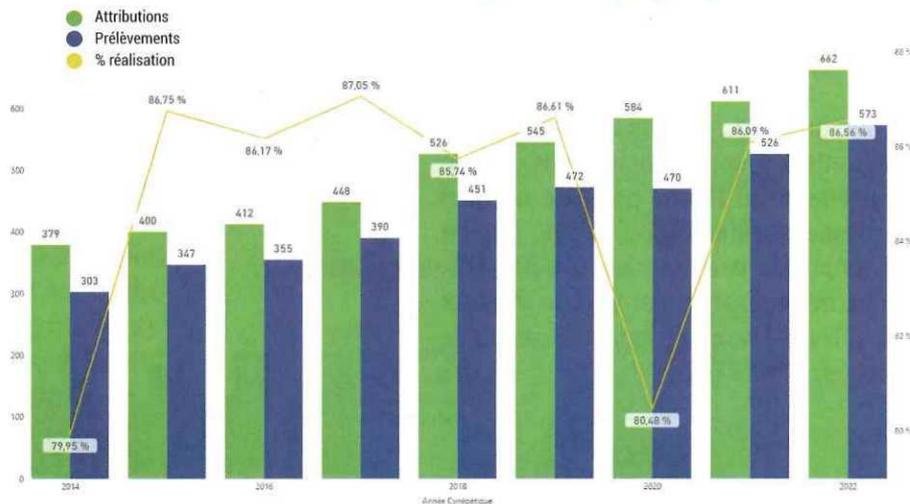
Prélèvements de chamois par unité de gestion



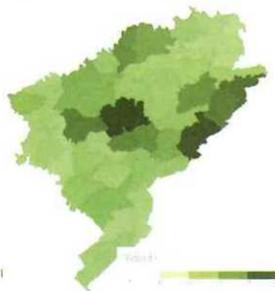
Afin de limiter les déplacements des chasseurs, la formation au tir d'été du brocard et sanglier a été groupée avec celle du chamois.

L'ouverture du tir d'été aura lieu le 1^{er} juin et celle de la chasse au chamois, au mois de septembre. Par conséquent, si vous souhaitez vous former principalement au tir d'été, nous vous conseillons de vous inscrire à la **formation du 6 mai**. Si au contraire, vous êtes déjà formé au tir d'été et que vous souhaitez chasser le chamois (formation obligatoire), nous vous invitons à vous inscrire à la session du **2 septembre**, qui sera plus axée sur cette espèce.

Attributions et réalisation par année cynégétique



Prélèvements de lièvres par unité de gestion



Lièvre, UN TAUX DE RÉALISATION EN BAISS

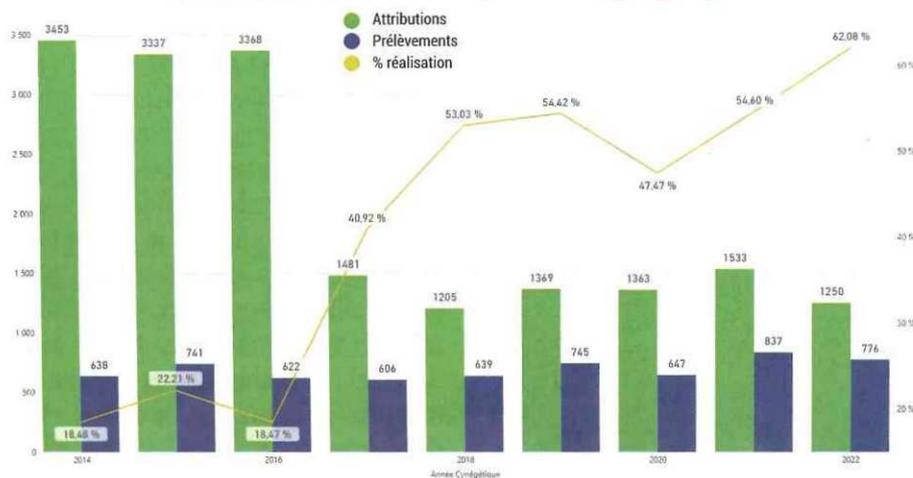
Cela faisait bien longtemps que les chasseurs n'avaient pas observé autant de lièvres. Et pourtant, ce sentiment partagé ne correspond pas complètement aux données récoltées. Le niveau des prélèvements plutôt stable associé à une baisse des attributions passant de 1533 en 2021-2022 à 1250 lièvres en 2022-2023 a permis d'améliorer le taux de réalisation du plan de gestion. Ce dernier reste cependant assez modeste.



Photo : D.GEST

Pour rappel, lors de la dernière campagne de chasse, une nouvelle réflexion a été menée par la FDC25 quant à l'attribution des bracelets pour cette espèce (cf. *Chasseur Comtois d'août 2022*).

Attributions et réalisation par année cynégétique



Cette réflexion a entraîné la réduction de 283 bracelets par rapport à la saison de chasse précédente. Celle-ci ne s'est pas traduit par une baisse proportionnelle au niveau des prélèvements avec **776 prélèvements** effectués la saison dernière contre 846 la saison précédente.

Ces observations vont pouvoir être vérifiées grâce aux comptages IKA lièvre (Indice Kilométrique d'Abondance) du printemps. Les données permettront alors de connaître la tendance des populations.